

même qu'on se méfie de ce qui semblerait devoir rassurer le plus. Selon cet observateur, la cessation subite de la céphalalgie avant le quatrième jour de la maladie est un mauvais signe. Les sueurs, auxquelles on pourrait supposer un effet avantageux, sont d'autant plus fâcheuses qu'elles sont plus précoces et plus étendues (1).

Une éruption imparfaite, incomplète, celle qui reste pâle, ou qui s'opère presque immédiatement après l'invasion de la maladie, est quelquefois l'indice d'une terminaison funeste (2). Une éruption très-confluente peut être suivie d'une amélioration rapide (3).

On a prétendu que la miliaire blanche était plus dangereuse que la rouge. Boyer soutenait cette opinion, qui a été combattue par Borsieri. D'après Allioni, l'éruption formée de très-petites vésicules est la plus fâcheuse, surtout lorsque celles-ci sont très-multipliées (4).

On a regardé la diarrhée survenant dans la deuxième période comme avantageuse (5).

On a cru trouver dans le changement d'aspect des urines devenues sédimenteuses les premiers indices de la coction et d'une crise avantageuse (6). Allioni ne partage pas cette opinion (7).

Le pronostic présente quelques différences, selon l'âge, le sexe, etc. D'après Fischer, il serait moins grave chez les vieillards que chez les jeunes gens (8). M. Rayer a observé que si la suette miliaire était moins fréquente chez les hommes, elle était aussi plus dangereuse (9). Elle s'est montrée très-intense

(1) *Tract. de miliarium, etc.*, p. 95, 96, 98.

(2) *Ancien Journal*, t. LVIII, p. 163. — Robert, p. 23. — Pralbernon, p. 212.

(3) Barthez, Gueneau, Landouzy, p. 612. — Quarin avait cependant prétendu que la maladie était d'autant plus grave que l'éruption était plus abondante. (*Meth. med. februm.*, p. 87.)

(4) *Tract. de miliar. orig., etc.*, p. 101.

(5) Allioni; *Miliar.*, p. 54.

(6) Vandermonde, p. 362. — Robert, p. 38.

(7) *Miliar.*, p. 53.

(8) *De febre miliari purpura alba dicta*, p. 108.

(9) Sur 803 hommes, il en meurt 60; sur 1177 femmes, il n'en meurt que 42. P. 213.

chez les individus forts, d'un tempérament sanguin, transpirant difficilement; chez ceux qui étaient atteints de maladies de la peau, de goutte, ou qui buvaient habituellement beaucoup de liqueurs spiritueuses, qui avaient eu de vifs chagrins, et chez les individus épuisés par des maladies antérieures ou par un travail excessif (1). L'épidémie du Languedoc était plus désastreuse dans les villes que dans les campagnes (2). La même remarque ne paraît pas avoir été faite dans le département de l'Oise, où quelques hameaux ont été décimés par la suette miliaire.

Cette maladie s'est montrée plus fâcheuse en hiver et en automne; elle a été aggravée par les temps chauds, par les orages (3).

Des circonstances purement accidentelles, comme un simple écart de régime, peuvent exercer une funeste influence sur l'issue de la maladie, même lorsque celle-ci était d'apparence bénigne, ou lorsque les symptômes étaient en grande partie dissipés (4).

N. — *Thérapie de la miliaire épidémique.*

§ I. — Prophylaxie.

Quelques conseils ont été donnés pour éloigner la suette miliaire ou pour en préserver les populations.

On a recommandé aux autorités locales, dans les campagnes, de procurer l'écoulement des eaux stagnantes, de rendre les habitations moins insalubres, de favoriser l'aération, la ventilation, etc. Ce sont toujours de bons conseils; s'ils n'empêchent pas l'invasion des épidémies, ils concourent certainement à en amoindrir les ravages.

Il faut surtout conseiller aux personnes exposées à l'influence épidémique, de suivre rigoureusement les règles de la

(1) Allioni; *Miliar.*, p. 96. — Robert, p. 22.

(2) Pajol, p. 280.

(3) Robert, p. 22.

(4) Vandermonde, p. 361. — Robert, p. 22. — Bellais, p. 9.

tempérance, d'éviter toute fatigue excessive, de se tenir très-propres, et de se garantir des transitions de température, des refroidissements subits.

Les médecins qui ont cru à la contagion ont conseillé l'isolement des personnes encore saines ⁽¹⁾; et sans admettre ce genre de causes, on doit engager à éviter les grandes réunions.

Il importe de calmer le moral. On y parvient en insistant sur l'importance des conseils hygiéniques, et en prescrivant, avec un air de grande confiance, quelques médicaments à peu près inertes ⁽²⁾.

Divers moyens actifs ont en outre été préconisés. On a cru que les sangsues sur l'épigastre, l'émétique ⁽³⁾ ou le quinquina ⁽⁴⁾ employés d'avance, préserveraient de la miliaire. Ces essais ont été infructueux; ils ont même rendu parfois la maladie plus grave et la convalescence plus longue.

Glazer a présenté l'usage journalier des bains domestiques comme le préservatif le plus efficace de la miliaire, soit chez les hommes, soit chez les femmes enceintes. Il s'est appuyé de l'autorité de son maître, Albrecht de Cobourg ⁽⁵⁾. Les bains de mer paraissaient avoir eu quelque utilité ⁽⁶⁾.

§ II. — Traitement curatif.

a. — Moyens hygiéniques. — Partout où la suette miliaire a éclaté, on a vu le public empressé de charger les malades de couvertures, de fermer hermétiquement toutes les issues de l'air, et de provoquer une transpiration copieuse.

Une pratique aussi générale doit s'être appuyée sur quelques motifs plus ou moins plausibles. Le premier est sans doute le froid intérieur dont les malades se plaignent au début, et la

⁽¹⁾ Rayet, p. 386.

⁽²⁾ Gaillard, p. 65.

⁽³⁾ Rayet, p. 390.

⁽⁴⁾ *Ancien Journal*, t. LVIII, p. 169.

⁽⁵⁾ Glazer; *De prophylactica purpuræ albæ per Balnea curatione*. Halæ-Magdeburg., 1767, p. 19.

⁽⁶⁾ Mémoire couronné par l'Académie de Médecine de Caen, p. 79.

sensation pénible que leur fait éprouver l'air frais lorsque la sueur commence. Une autre raison de cette tendance si répandue, est certainement l'idée assez naturelle que la maladie provenant d'un principe délétère, le moyen le plus expéditif d'en débarrasser l'économie est d'exciter une transpiration abondante et générale.

Cette pratique reposait donc sur une sorte d'instinct et sur des données qui ne semblaient pas entièrement dépourvues de sens. Mais l'expérience en a démontré les graves inconvénients, et les médecins lui ont livré d'incessants combats.

Dans la Somme et l'Oise, Bellot et Boyer blâment vivement l'usage des sudorifiques. Meyserey fait asseoir ses malades sur leur lit, en les garantissant du froid. Teissier enseigne qu'il faut donner de l'air. Mais telle est la force du préjugé, qu'en 1821 on trouve encore les malades entourés de rideaux épais, de couvertures de laine, d'édredons, de bouteilles remplies d'eau chaude, et on les tient éveillés, de crainte que la sueur ne s'arrête pendant le sommeil ⁽¹⁾. En 1849, M. Foucart rencontre les mêmes usages ⁽²⁾, qui également n'avaient pas cessé d'être en vigueur dans l'Alsace, malgré toutes les recommandations des médecins. M. Forget, visitant, en 1844, un individu atteint de suette, le trouve chaudement enveloppé au fond d'une alcôve dont la température était d'au moins 30 degrés ⁽³⁾.

Pendant la désastreuse épidémie du Languedoc, ce n'était pas seulement le public ignorant qui se traitait de la sorte : des médecins exigeaient le séjour au lit, la clôture exacte des portes et des fenêtres, et défendaient aux malades de changer de linge ⁽⁴⁾. Il fallut toute l'autorité de Fouquet à Toulouse, de Pujol à Castres ⁽⁵⁾, et de quelques médecins de Carcassonne, pour faire abandonner une hygiène aussi vicieuse.

⁽¹⁾ Moreau, p. 275.

⁽²⁾ *Traité de la suette miliaire*, p. 166.

⁽³⁾ *Gaz. méd. de Strasbourg*, 1844, p. 82.

⁽⁴⁾ Allioni n'agissait pas autrement. (*Miliar.*, p. 126.)

⁽⁵⁾ Pujol, p. 283.

L'expérience a appris que l'excès de chaleur augmente la fièvre, rend l'éruption plus considérable, la sueur plus fétide, la suffocation plus fatigante; qu'elle favorise les congestions céphalique ou thoracique; en un mot, qu'elle aggrave sensiblement la maladie.

On a vu des personnes très-souffrantes passer rapidement à un état de bien-être inexprimable, par l'allègement de la surface de leur corps, et ce que M. Foucart appelle le *découvrement* des malades (1).

Cette aération a pu se faire sans inconvénient, bien que d'une manière brusque. Mais si dans les mois de juillet et d'août on peut exposer les malades à l'air extérieur, la même chose ne serait pas sans danger en hiver.

En toute saison, il faut ne pas surcharger les malades d'enveloppes trop chaudes; il convient de changer fréquemment le linge avec lequel ils sont en contact, et de renouveler l'air de l'appartement qu'ils occupent. Mais on doit éviter l'excès soit du chaud, soit du froid.

Ces recommandations sont importantes lorsqu'on redoute la coïncidence du choléra, ou d'une pneumonie, ou de toute autre affection qui rendrait nuisible un abaissement ou une élévation rapide de température (2).

Il est même prudent, si l'on veut ramener celle-ci à un terme moyen, de ne le faire que par degrés, en essuyant et séchant parfaitement la surface du corps.

On ne s'est pas borné à mettre la peau en contact avec un air plus ou moins frais; on l'a humectée d'eau froide. Schahl et Hessert ont cru ce moyen utile. Quelques praticiens ont appliqué sur l'épigastre des linges imbibés d'eau refroidie, pour faire cesser le spasme et l'anxiété de cette région (3). On a aussi employé la glace sur la tête, quand une congestion cérébrale était à redouter (4).

(1) *Traité, etc.*, p. 168.

(2) Bourgeois, p. 316.

(3) Girard de Beauvais. (Rayer, p. 415.) — Langlet. (Foucart, p. 234.)

(4) Robert, p. 16.

Ailleurs, on a préféré les lotions d'eau tiède et les bains émoullients (1) plus ou moins prolongés (2).

Les bains de siège tièdes sont avantageux dans les cas de dysurie.

Les boissons données aux malades doivent être ou tièdes ou froides. M. Foucart donnait de l'eau pure et fraîche, par cuillerées, toutes les cinq ou dix minutes (3). C'est un excellent sédatif.

La diète doit être observée tant que les voies digestives sont dans un état anormal, qu'elles ont une grande susceptibilité, et tant que la fièvre est forte. On peut ensuite donner du bouillon de poulet et quelques féculs à l'eau, comme la crème de riz ou une soupe au lait (4).

Il importe de favoriser la liberté du ventre par l'emploi des lavements.

On permet aux malades de se redresser sur leur lit et même de se lever. Mais ils doivent éviter toute fatigue.

Il est surtout nécessaire de les rassurer. M. Robert visitait très-souvent les siens; c'était le moyen le plus efficace de calmer leurs inquiétudes (5).

b. — Émissions sanguines. — Les résultats les plus divers ont été obtenus par l'emploi des émissions sanguines.

Cet ordre de moyens a été utile dans un grand nombre de circonstances.

Bellot ayant repoussé les sudorifiques, l'opium et le quinquina, donna la préférence à la saignée, aux acides, aux absorbants et aux évacuants.

Boyer fit observer que les malades saignés abondamment et évacués par l'émétique dès le début, guérissaient rapidement et quelquefois sans éruption. Il employait la saignée par

(1) Rayer, p. 414.

(2) L. Turck, p. 26. Dans un cas de miliaire très-grave, rhumatismale, avec délire et fièvre intense, chez un jeune homme de vingt-sept ans.

(3) P. 173.

(4) Rayer, p. 415.

(5) *Lettre*, p. 22.

mesure préventive. Quand la fièvre se déclarait avec violence, il faisait ouvrir une veine du pied jusqu'à quatre, cinq et six fois en vingt-quatre heures; aussitôt après, il donnait quatre grains d'émétique. Il revenait à la saignée si, dans le cours de la maladie, la fièvre ou les accidents augmentaient, et sans avoir égard aux sueurs ni à l'éruption.

Dans l'épidémie de Novare, observée en 1755 par de Augustinis, la diathèse inflammatoire était si prononcée, que les malades ne pouvaient guérir sans être largement saignés⁽¹⁾.

Vandermonde⁽²⁾, Von Mittag-Midy⁽³⁾, les médecins de Castelnaudary⁽⁴⁾, ceux de Toulouse⁽⁵⁾, Le Got, médecin de Falaise⁽⁶⁾, Capelle, praticien de la même localité⁽⁷⁾, ont reconnu l'utilité de la saignée, surtout pratiquée dans les premiers jours de la maladie.

Employée avec mesure, elle peut être salutaire, dit M. Rayer⁽⁸⁾. Elle doit être faite au pied quand le raptus a lieu vers la tête.

Selon M. Menière, la saignée pratiquée avant l'éruption est le meilleur moyen de simplifier la maladie, de faire cesser l'oppression et la douleur épigastrique; mais il la croit dangereuse si elle est trop abondante et quand l'éruption est déjà développée⁽⁹⁾.

Dans l'Indre, à la même époque, MM. Heurtaud, Reveillon, Petel, reconnaissant la nature inflammatoire de la suette, faisaient saigner les malades, et se félicitaient des résultats⁽¹⁰⁾. La même pratique était suivie à Sarcelles par M. Legros⁽¹¹⁾.

(1) Borsieri, p. 522. — A Corrège, Baraldi emploie fréquemment la saignée. (*Ibid.*)

(2) *Ancien Journal*, t. XII, p. 364.

(3) *Ibid.*, t. XXXII, p. 413.

(4) *Ibid.*, t. LVIII, p. 248.

(5) *Ibid.*, p. 236.

(6) Lepecq de la Clôture, p. 419.

(7) Rayer; *Hist. de l'épid. de suette*, p. 451.

(8) *Ibid.*, p. 398. M. Rayer fait remarquer que les saignées pratiquées comme moyen préventif n'ont pas empêché la suette de survenir. P. 390.

(9) *Archives*, t. XXIX, p. 114 et p. 116.

(10) *Lancette*, t. VI, p. 266.

(11) *Ibid.*, p. 288.

Plus récemment encore, elle a été mise en usage utilement à Poitiers, à Niort⁽¹⁾, dans la Haute-Saône⁽²⁾, dans l'arrondissement de Compiègne⁽³⁾, dans le département des Landes⁽⁴⁾, etc.

D'autres témoignages sont loin d'être aussi favorables aux émissions sanguines.

D'après Allioni, la saignée n'est pas nuisible dans la première période de la maladie, mais elle n'apaise pas les symptômes graves de la deuxième et peut alors accélérer la mort. Il préfère l'application des ventouses scarifiées à la nuque quand il y a des convulsions ou du délire⁽⁵⁾. Borsieri croit la saignée rarement nécessaire⁽⁶⁾.

A Hardivilliers, avant l'arrivée de Teissier, on saignait du pied, et les malades mouraient; il prescrit la saignée du bras, et les malades guérissent⁽⁷⁾. C'est sans doute parce que l'épidémie avait déjà perdu de sa gravité.

M. Rayer a reconnu que le soulagement attribué à l'emploi des saignées pouvait n'être dû qu'à la marche ordinaire de la maladie, et qu'en définitive ce moyen était peut-être sans nécessité⁽⁸⁾.

A Poitiers, d'après M. Gaillard, la saignée, avantageuse dans les cas de pléthore générale et de congestion céphalique ou thoracique, a été quelquefois défavorable et le plus souvent inutile.

Dans un grand nombre d'épidémies, les émissions sanguines étaient formellement contre-indiquées et nuisibles.

A Gand, en 1744, tous ceux qui furent saignés moururent⁽⁹⁾. A Vire, en 1763, les émissions sanguines furent nuisibles, au rapport de Polinière, même aux malades qui cra-

(1) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XIV, p. 110 et 113.

(2) Par M. Bobillier. (*Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XVI, p. 46.)

(3) Par M. Vannaque. (*Ibid.*)

(4) Par M. Dupouy. (*Union méd.*, 1851, p. 305.)

(5) *Tract. de miliarium orig.*, etc., p. 109 et 111.

(6) *Institutiones med. pr.*, t. II, p. 520.

(7) *Mém. de la Soc. roy. de Méd.*, t. II, p. 49.

(8) *Hist. de l'épid. de suette miliaire*, etc., p. 491.

(9) Fr. Home; *Medical facts and experiments*, 1759, p. 97.